

30 juillet 2026

COMPTE RENDU DE VISITE

VAUX-LAVALLETTE

Personne rencontrée

M. Olivier GOBLET

DDT

Mme LAVITAL Rolande

Mme SEIRACQ Chrystelle

MAIRIE

L'accès se fait par une pente de 14 % devant la porte. Il est nécessaire de réaliser les travaux suivants :

Pentes :

- un plan incliné de pente inférieure ou égale à 6 %.

Les valeurs de pentes suivantes sont tolérées exceptionnellement :

- jusqu'à 10 % sur une longueur inférieure ou égale à 2 m ;

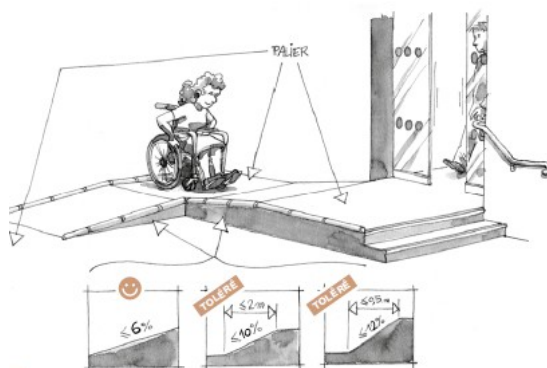
- jusqu'à 12 % sur une longueur inférieure ou égale à 0,50 m.

Espace de manœuvre de porte

- en haut de la pente avec possibilité de faire demi-tour, soit un espace horizontal de 1,50m x 1,70 m devant la porte.

La largeur sera de 1,20m.

Il est recommandé d'ajouter un chasse-roue le long de la rampe d'accès.



Le bureau d'accueil de la mairie sera équipé d'une tablette aux dimensions suivantes :

- une hauteur maximale de 0,80 m ;

- un vide en partie inférieure d'au moins 0,30 m de profondeur, 0,60 m de largeur et 0,70 m de hauteur permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant.



Un dossier AT sera déposé pour la réalisation des travaux.

Salle des fêtes

L'accès se fait par une pente de 17 % devant la porte. Il est nécessaire de réaliser les travaux suivants :

Pentes :

- un plan incliné de pente inférieure ou égale à 6 %.

Les valeurs de pentes suivantes sont tolérées exceptionnellement :

- jusqu'à 10 % sur une longueur inférieure ou égale à 2 m ;
- jusqu'à 12 % sur une longueur inférieure ou égale à 0,50 m.

Espace de manœuvre de porte

- en haut de la pente avec possibilité de faire demi-tour, soit un espace horizontal de 1,50m x 1,70 m devant la porte.

La largeur sera de 1,20m.

Un dossier AT sera déposé pour la réalisation des travaux.

WC Public

Présence d'une pente de 9 % sur 34 cm et absence d'espace horizontal de manœuvre de porte. Il faut faire un espace horizontal de part et d'autre de la porte. A l'extérieur cet espace doit être d'au moins 1,50 m x 2,20 m.

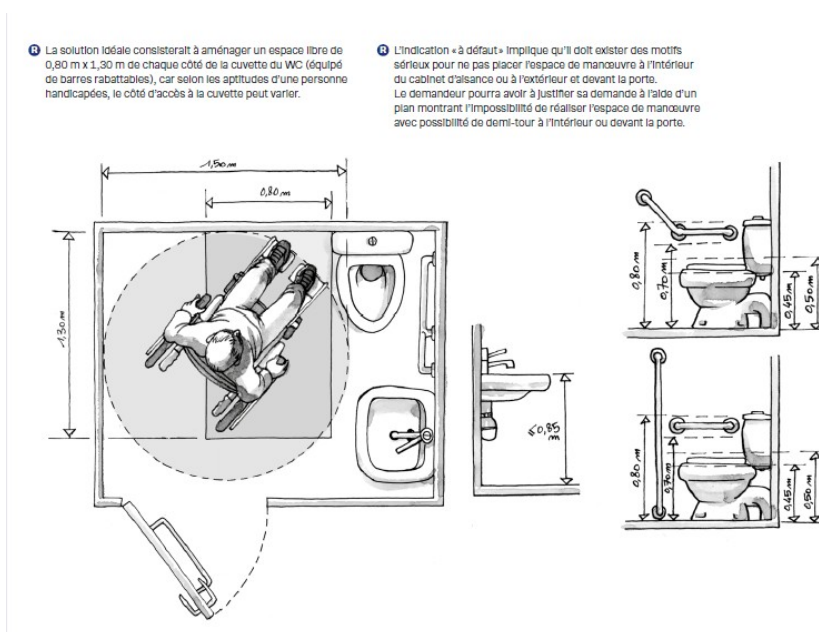
Pentes :

- un plan incliné de pente inférieure ou égale à 6 %.

Les valeurs de pentes suivantes sont tolérées exceptionnellement :

- jusqu'à 10 % sur une longueur inférieure ou égale à 2 m ;
- jusqu'à 12 % sur une longueur inférieure ou égale à 0,50 m.

A l'intérieur de la porte, il doit être mis un dispositif permettant de refermer la porte derrière soi.



Dans le cas des sanitaires, de manière globale, il faut penser au contraste visuel des éléments tels que la cuvette, la barre d'appui, le distributeur de papier toilette et le distributeur de savon.

Un dossier AT sera déposé pour la réalisation des travaux.

Eglise

Les 2 portes sont ouvertes aux heures d'ouverture public.
L'attestation d'accessibilité reçue en 2015 est valable.
Aucune action n'est requise.

Cimetière

L'attestation d'accessibilité est à envoyer à la DDT.

Conclusion

Chaque demande d'autorisation de travaux sera accompagnée d'un plan de situation, de photos, de plans extérieurs et intérieurs et d'une notice accessibilité qui explique ce qui est mis en œuvre pour l'accessibilité.

Dans le cas des 5ème catégorie, pour les travaux, la mairie déposera une demande d'autorisation de travaux (ou un PC) qui sera soumis à la sous-commission d'accessibilité.
Après l'obtention de l'autorisation et après les travaux, la mairie devra faire une attestation sur l'honneur accompagnée des photos justificatives.